

# La France, cette dictature qui ne dit pas son nom !

Mes chères impertinentes, mes chers impertinents,

Les mots ont un sens, ils ont même des définitions, que l'on trouve dans des objets appelés dictionnaires.

Dictature, nom féminin, du latin dictatura

« Régime politique dans lequel le pouvoir est détenu par une personne ou par un groupe de personnes (junte) qui l'exercent sans contrôle, de façon autoritaire ; durée pendant laquelle s'exerce le pouvoir d'un dictateur. Pouvoir absolu exercé par une personne ou un groupe dans un domaine particulier ».

Une dictature ce n'est pas seulement ou uniquement un despote plus ou moins lumineux et éclairé, ou un seul homme qui se chargerait de faire fusiller les opposants ou de les torturer dans les caves obscures.

Parfois, les « dictatures » ont une forme plus sournoise.

Elles peuvent être cachées sous des allures presque « séduisantes » de « démocratie » bien que cela soit de moins en moins le cas, et le recul des libertés de plus en plus visible.

Il y a deux choses qui caractérisent les dictatures.

La violence et la répression, et l'absence de liberté de déplacement.

Le vent de la liberté !

Nous avons récemment regardé un film en famille. Nous sommes en Allemagne de l'Est pendant la guerre froide. Lorsque l'on veut quitter l'Allemagne de l'Est, ce n'est pas possible.

Passer à l'ouest n'est pas possible.

Les frontières sont gardées et les militaires ouvrent le feu.

Dans l'ex-Union des Républiques Socialistes et Soviétiques, il n'était pas possible de fuir.

Ce film vaut le détour, parce qu'il rappelle ce qu'est une dictature surtout aux jeunes générations très naïves.

Une dictature c'est aussi et surtout un endroit d'où l'on ne peut pas partir, d'où l'on ne peut pas sortir.

Et c'est là que les choses vont devenir inquiétantes !

Impôt universel : les Français établis à l'étranger soumis à « une contribution fiscale » en France ?

Voici une dépêche AFP passée relativement inaperçue mais qui est très grave par ce qu'elle implique.

« La mission parlementaire chargées de travailler sur l'impôt basé sur la nationalité, également appelé « universel », a proposé d'élargir les critères de résidence fiscale . Il s'agit notamment d'identifier les Français établis à l'étranger , selon un rapport publié mardi 17 septembre.

La mission a d'abord planché sur la question d'un impôt lié à la nationalité pour éviter éviter un exil fiscal à l'étranger. Si la quasi-totalité des États pratiquent de nos jours une imposition des personnes basée sur la notion de résidence fiscale, les États-Unis font figure d'exception avec un impôt sur le revenu qui « repose sur la nationalité, quel que soit le pays dans lequel ce revenu s'est formé », a rappelé le rapport.

À leurs yeux, le principe de territorialité de l'impôt connaît, en effet, des difficultés face « aux pratiques d'optimisation fiscale dans un contexte technique et financier international transformé par la montée en puissance des réseaux et des techniques bancaires » .

Il recommande en outre de « réfléchir aux modalités d'instauration d'une contribution au pacte républicain pour le citoyen français dont la résidence fiscale est située dans un pays étranger » .

Plusieurs remarques !

Pour nos politiciens qui ont rarement travaillé dans le privé et fait autre chose que de vivre de l'argent public c'est-à-dire des con-tribuables, il n'y a aucun problème qui ne puisse trouver sa solution dans un nouvel impôt !

À aucun moment, il n'est posé la question de la liberté de circulation (la dictature se verrait trop), vous aurez donc le droit de partir où vous voudrez, mais vous paierez toujours, sauf à changer de nationalité et encore pas si simple !

À aucun moment il n'est posé la question de la mondialisation elle-même. Il ne faut pas toucher aux intérêts de la mondialisation, et donc à ceux des mondialistes, qui ne sont rien d'autres que les entreprises qui profitent du système exclusivement à leur profit.

À aucun moment il n'est posé la question du choix d'aller se faire tondre ailleurs. Certes, il existe des paradis fiscaux, mais aussi et surtout parce qu'il y a des enfers fiscaux ! Toute politique juste est nécessairement une politique d'équilibre. Pour les impôts c'est la même chose. Un pays qui taxe à 80% ce qui est notre cas, est un pays qui ne peut plus avoir de croissance (même s'il y a d'autres causes) parce que l'effort de création est totalement découragé. L'échec du communisme est en grande partie à rechercher justement dans cette absence d'incitations positives naturelles et librement consenties.

Quand l'effort n'est plus positif, il n'est plus naturel.

Quand il n'est plus naturel, il n'est plus librement consenti.

Quand il n'est plus consenti, il faut le contraindre.

Il faut le forcer.

Le rendre obligatoire.

C'est à ce moment précis, qu'un système quitte ce qu'il était pour devenir une dictature.

Le simple fait, que des députés dans un rapport envisagent l'impôt en fonction de la nationalité devrait faire hurler, crier et tambouriner tous les démocrates, les libéraux, et de façon générale non pas les riches, mais tous ceux qui sont épris de liberté.

La dictature fiscale ne me concerne pas franchement financièrement. Je ne dispose de fortune à « évader » et au fonds, l'argent, n'est pas ma préoccupation majeure. Pourtant, la dictature fiscale me préoccupe considérablement en termes politiques.

La raison est simple.

La liberté de ne se discute pas. Elle ne se saucissonne pas. On est pas un peu libre comme on n'est pas plus un peu enceinte.

Vous êtes libre ou vous ne l'êtes pas.

Simple.

Vous êtes enceinte, ou vous ne l'êtes pas.

Simple.

C'est la même chose pour la dictature.

Il ne peut pas y avoir une dictature fiscale sans dictature politique.

Les deux peuvent être légèrement décalées dans le temps, elles peuvent être à des stades différents de « forces », mais une dictature fiscale s'accompagne forcément d'une dictature politique, sociale, et de parole.

Nous en sommes arrivés au stade, où le nombre de sujets que l'on ne peut plus évoquer est considérable. Nous en sommes au point où l'on vous interdit fiscalement de pouvoir partir ailleurs, où l'on envisage de vous empêcher de le faire.

Alors, dites-moi au fait, comment appelle-t-on un pays duquel on ne peut jamais s'échapper ? Comment s'appelle un pays qui vient vous taxer d'office même à l'autre bout du monde parce qu'il considère que vous lui « appartenez » ?

Certainement plus une démocratie.

Il est déjà trop tard, mais tout n'est pas perdu. Préparez-vous !

Article écrit par Charles Sannat pour Insolentiae.